



# Nombre de variétés végétales cultivées et de races animales domestiques

La diversité génétique domestique est une des composantes de la biodiversité qu'il est possible de mesurer en considérant le nombre d'espèces élevées ou cultivées. Le nombre de races\* animales ou de variétés végétales locales a longtemps décliné, abandonnées qu'elles furent au bénéfice de races très spécialisées (en lait ou en viande) ou de variétés sélectionnées pour leurs qualités agronomiques. Le Nord - Pas-de-Calais bénéficie de races et de variétés emblématiques, telles que le lapin Géant des Flandres ou la Chicorée, mais celles-ci ont subi, jusque récemment, la même régression. La mise en place de certaines mesures agro-environnementales\* (MAE), notamment dans le cadre du Programme de développement rural hexagonal (PDRH), devrait permettre de favoriser le retour de races ou de variétés régionales.

## Contexte

Le Programme de développement rural hexagonal (PDRH) est un programme national financé par le Fonds européen agricole et de développement rural (FEADER) pour la période 2007 à 2013. Composé d'un socle commun de mesures applicables dans l'ensemble des 21 régions métropolitaines, il comprend aussi des volets régionaux spécifiques, les documents régionaux de développement rural (DRDR), dont un certain nombre de dispositifs qui prennent en compte les enjeux locaux.

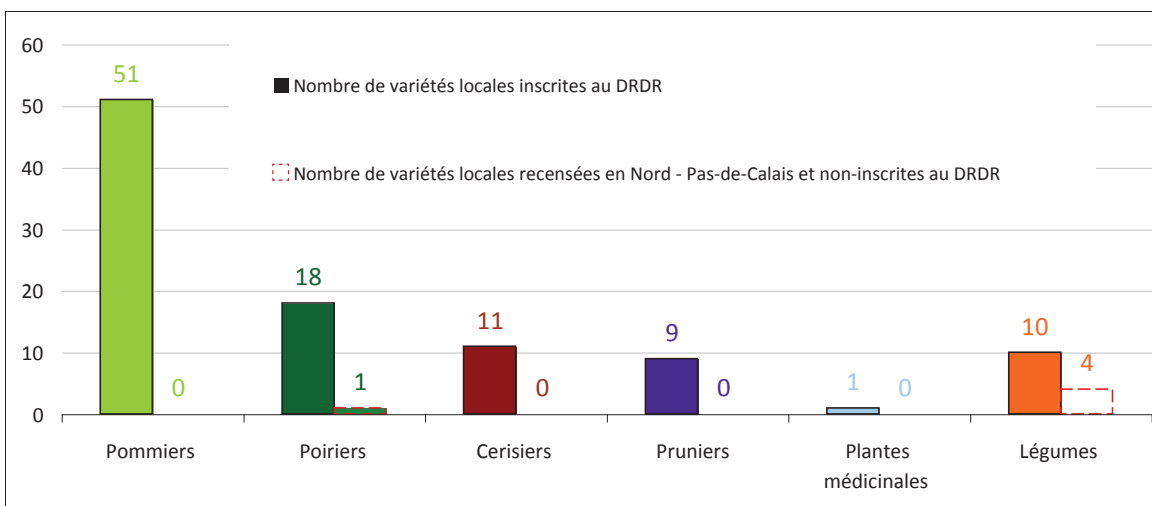
Les dispositifs nommés F et G du PDRH concernent respectivement " la protection des races menacées " et " la préservation des ressources végétales menacées de disparition ". L'objectif commun de ces deux dispositifs est de conserver ou de réintégrer des races animales ou des variétés végétales adaptées aux échelles locales ou régionale et menacées d'érosion génétique, dans les systèmes de production actuels (grandes cultures, cultures légumières, arboriculture).

La conservation du patrimoine génétique est une préoccupation de longue date de la Région Nord - Pas-de-Calais, comme en témoigne la création en 1985 du Centre régional de ressources génétiques (CRRG), au sein d'Espace naturel régional (ENR). Sa principale mission est de garantir sur le long terme la préservation des espèces domestiques du Nord - Pas-de-Calais issues du domaine végétal et animal.

## Résultats

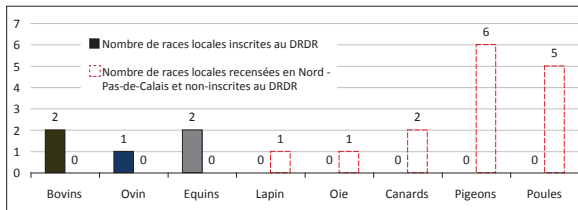
Les variétés végétales menacées d'érosion génétique en Nord - Pas-de-Calais ont été recensées. Ces variétés, d'une valeur patrimoniale évidente, sont bien acclimatées dans la région et ont fait l'objet d'observations poussées par le CRRG. De très nombreuses variétés fruitières (pommes/poires principalement et cerises/prunes dans une moindre mesure) sont inscrites dans le DRDR. Plusieurs variétés sont recensées par le CRRG mais n'apparaissent pas dans le DRDR : une variété de poire (la Beurré Bachelier) et quatre légumes (le Poireau Leblond, le Chou-fleur Martinet, le Lingot du Nord et le Flageolet blanc de Flandre).

Répartition des variétés locales des principaux groupes de fruits et légumes en 2009 (Sources : ORN NPdC d'après DRDR & CRRG)



## Répartition des variétés locales des principaux groupes d'animaux domestiques du Nord - Pas-de-Calais en 2009

(Sources : ORN NPdC d'après DRDR & CRRG)



Le Nord - Pas-de-Calais compte cinq races animales locales menacées de disparition : deux races bovines (la Rouge flamande et la Bleue du Nord), une race ovine (le mouton Boulonnais) et deux races équines (les chevaux de trait Boulonnais et Trait du Nord).

Il existe aussi des races animales non inscrites au DRDR. Le Centre régional de ressources génétiques a recensé une race de lapin (le Géant des Flandres) et quatorze races d'oiseaux (la Poule de Bourbourg, le Boulant Lillois, le Carneau, le Grand Combattant du Nord, l'Oie des Flandres, la Coucou des Flandres, la Poule d'Hergnies, le Canard de Bourbourg, le Culbutant lillois, le Huppé picard, la Manotte d'Artois, le Roubaisien, la Poule d'Estaires et le Canard d'Estaires).

## Ce qu'il faut en penser

Même si le nombre de races et de variétés inscrites ne reflète pas l'état et le niveau de prise en compte de la diversité génétique existante et de son évolution, il est toutefois un indicateur du patrimoine génétique régional.

Comme de très nombreuses races en France, les cinq races animales locales inscrites au DRDR ont été progressivement abandonnées au bénéfice des races très spécialisées en lait et en viande. Néanmoins, chacune de ces races possède des qualités reconnues comme " race mixte ", comme " race à viande de qualité " ou comme " race adaptée au système semi-extensif ". Ce sont également des races à forte identité régionale disposant d'excellents atouts dans le développement des filières de produits du terroir. La mise en place d'une mesure en faveur de leur maintien dans les élevages devrait permettre d'encourager le maintien du potentiel de reproduction.

Il existe des actions de conservation en cours dans la région. Le CRRG a relancé l'élevage du mouton Boulonnais. Cette race, bien adaptée au contexte régional comme le pâturage des pelouses calcaires au sein du PNR Caps et Marais d'Opale, produit des agneaux lourds dont la qualité de la viande est reconnue par les bouchers et les consommateurs. Les éleveurs ont repris confiance en cette race et le cheptel augmente progressivement. Par ailleurs, les races bovines " Bleue du Nord " et " Rouge flamande " se maintiennent. La situation est plus critique pour les deux races locales de chevaux de trait que sont le Boulonnais et le Trait du Nord.

Les espèces végétales ou variétés végétales menacées d'érosion génétique en Nord - Pas-de-Calais ont également été recensées par le Centre régional de ressources génétiques. Ces variétés acclimatées à la région sont d'une valeur patrimoniale évidente à l'instar des races animales.

Les études du CRRG ont permis d'identifier leurs qualités agronomiques, gustatives et leur résistance aux maladies. Un soutien des collectivités territoriales est envisagé pour favoriser leur mise en culture.

La collecte de graines et de légumes anciens a également été entreprise auprès de la population. Une collection régionale d'une centaine de semences et d'une trentaine de légumes à multiplication végétative a ainsi été créée. La conservation et la valorisation de ces variétés reposent sur un réseau régional animé par le CRRG : le Conservatoire botanique national de Bailleul stocke les lots de semences et teste leur viabilité, le Pôle légumes " région Nord " effectue la mise en culture des variétés à multiplication végétative (bulbes d'ail, échalotes, etc.) et la multiplication des semences chaque fois que nécessaire.

De nombreuses initiatives individuelles ou d'associations existent également dans le domaine des semences de légumes.

## Méthode

La liste du PDRH concerne des animaux des espèces asine, bovine, équine, ovine, caprine ou porcine appartenant à des races locales menacées de disparition et conduites en race pure (objectif de maintien de la biodiversité).

La liste des variétés végétales a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail sur la base des critères suivants : adaptation aux conditions locales et régionales (dont l'utilisation effective dans la région), menace d'érosion génétique, inscription ou non à un catalogue officiel (les variétés non inscrites devant obligatoirement répondre à un cahier des charges particulier contraignant).

## En savoir plus

- ENRx, 2009. Annuaire avicole du Nord - Pas-de-Calais, édition 2009. 79 p.
- Ministère en charge de l'agriculture, 2009. Programme de développement rural

### ► Sites internet

- Centre régional de ressources génétiques: [www.enrx.fr/](http://www.enrx.fr/)

\* cf glossaire